



24 novembre 2018

Inauguration des travaux du gymnase Claudius Favier et dénomination officielle de la salle "Denise Avediguian"



Une démarche innovante et éthique

Afin de mener les rénovations énergétiques dans les groupes scolaires et les gymnases permettant de générer des économies d'énergie importantes, la Ville a opté depuis 2016 pour une démarche innovante en signant un contrat avec une Société Publique Locale (SPL) qui assure la maîtrise d'ouvrage et le financement public de ces travaux, comme tiers investisseur. À sa création, elle était la première SPL à vocation énergétique sur le plan national. Elle regroupe la Région Rhône-Alpes et dix autres collectivités, dont la Ville de Bourg qui a été la première collectivité à conclure un contrat avec elle.

Des rénovations qui permettent des économies d'énergie

Après la rénovation énergétique de plusieurs groupes scolaires (Alphonse Baudin, Charles Robin, Saint-Exupéry, l'école élémentaire des Vennes), la Ville a choisi de rénover le gymnase Claudius Favier. Cette rénovation permettra 50 % de réduction des consommations d'énergie. Le gymnase rénové comprend une salle de gym boxe, une salle d'escrime, une salle de judo et une salle multi sports.

Le gymnase accueille toute l'année, plusieurs clubs : le boxeur Burgien, le cercle d'escrime, le dojo burgien, l'aïkido club, la JI amateur...



FICHE PROJET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Gymnase Favier à Bourg-en-Bresse (01)

Gymnase avant travaux



Consommations et coûts énergétiques

- > Consommations d'énergie finale : 431 MWh / an
- > Coûts énergétiques à l'année : 37 k€ TTC
- > Émissions de CO₂ : 23 kg eq CO₂/m²

Gymnase après travaux



Consommations et coûts énergétiques

- > Consommations d'énergie finale : 211 MWh / an
- > Coûts énergétiques à l'année : 20,6 k€ TTC
- > Émissions de CO₂ : 11 kg eq CO₂/m²

Soit : 51 % de réduction des consommations d'énergie finale
Niveau BBC rénovation

OBJECTIFS DE LA RÉNOVATION

Les travaux planifiés sur le bâtiment ont pour objet l'**amélioration de l'efficacité énergétique** et du confort d'été. Ils comprennent par ailleurs une mise aux **normes** concernant l'**accessibilité** et la **sécurité incendie** ainsi que la réfection complète des vestiaires.

Le projet intègre une **garantie de résultats** dans le cadre d'un **Contrat de Performance Énergétique (CPE)**, signé entre la SPL OSER et un groupement d'entreprises, pour une **durée de 8 ans**.

EXÉCUTION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

➔ **90% du marché est confié à des petites et moyennes entreprises** : le mandataire du groupement, la Société Bressane d'Électricité, s'est entouré de 4 PME locales (Climsanit pour les travaux CVC, Prodalou 01 pour les remplacements de menuiseries, la Sarl Juillard pour l'isolation thermique et le désamiantage et Someci pour l'exploitation), ainsi que du bureau d'études Sintec-Belem et de Bertrand Feinte (architecte).

➔ **Le contrat prévoit 120 heures réservées à des personnes en insertion professionnelle.**

CALENDRIER

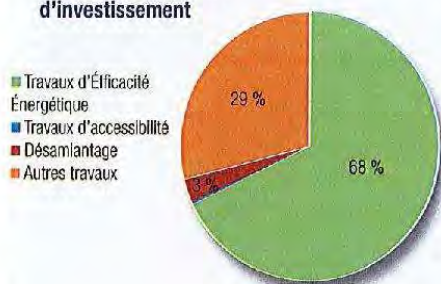


TRAVAUX PROGRAMMÉS

Caractéristiques du bâtiment

- Surface : 2 628 m²
- Construction : 1976
- Usage : Pratique sportive (scolaires et associations)

Répartition des coûts d'investissement



POSTE	DESCRIPTIF DES ACTIONS
Murs	ITE 20 cm de polystyrène (R = 5,5 m ² .K/W)
Toiture	Toitures existantes déposées, nouvelles toitures incluant 20 cm de laine de verre (R = 5 m ² .K/W)
Menuiseries	Remplacement du polycarbonate par un polycarbonate alvéolaire, translucide, triple paroi Uw <= 1,9 W/m ² .K sur ossature bois. Façade Sud : Ensembles menuisés métalliques toute hauteur Uw <= 1,6 W/m ² .K
Production de chaleur	Déplacement de la sous-station.
Réseaux de chauffage	Remplacement des aérothermes.
Ventilation	Vestiaires : Ventilation simple-flux / Salle multisports : Ventilation naturelle par ouverture des châssis asservis à une sonde CO ₂ / Salles judo et escrime: Aérotherme en tout air neuf commandé par la GTC / Salle de boxe: Ventilation double-flux.
Éclairage	Vestiaires : Eclairage Led Salles : Tubes fluorescents T16, gradables.

PARTICULARITÉS DU PROJET

Il s'agit d'une rénovation lourde du gymnase incluant une part importante de requalification architecturale et fonctionnelle du bâtiment.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

➔ Marché de performance énergétique :

Conception-réalisation *	1 923 435 € HT
Maintenance (P2)	2 660 € HT / an
Gros entretien et renouvellement des matériels (P3)	760 € HT / an
Sensibilisation des usagers	5 000 € HT / an
Total du marché sur 8 ans	1 977 437 € HT

* Incluent 68% de travaux d'efficacité énergétique. Le ratio total par m² est de 732 € HT.

➔ **Le bail emphytéotique**, signé entre la SPL OSER et la Ville de Bourg-en-Bresse en novembre 2016, prévoit **un financement par la SPL OSER, ainsi qu'une redevance payée par la collectivité pendant 20 ans**, à partir de la réception des travaux.

➔ **Les économies générées** à partir de 2019 ont été estimées à 14 452 € TTC /an (prix de l'énergie 2015 et tenant compte du surcoût de maintenance).

➔ L'opération bénéficie de la valorisation de **Certificats d'Économie d'Énergie**.

FINANCEMENTS

Projet co-financé par l'Union européenne
(605 k€ de Fonds Feder)



Contact : Aurélie Duparchy - aurelie.duparchy@spl-oser.fr
Tél : 04 80 61 00 26

Fiche réalisée avec l'appui de Graee

SPL OSER - Société publique locale au capital de 8 115 690 € - 791 623 069 R.C.S. LYON - Bureaux : 5 Rue Eugène Faure - 38 000 GRENOBLE

Mise à jour : fév 2017

Une salle Denise Avediguan

Denise Avediguan, née dans la Vaucluse en 1951, était une passionnée de la savate boxe française. Cette éducatrice spécialisée qui a travaillé à la Maison de l'enfance de La Boisse a toujours transmis sa passion du sport aux jeunes.

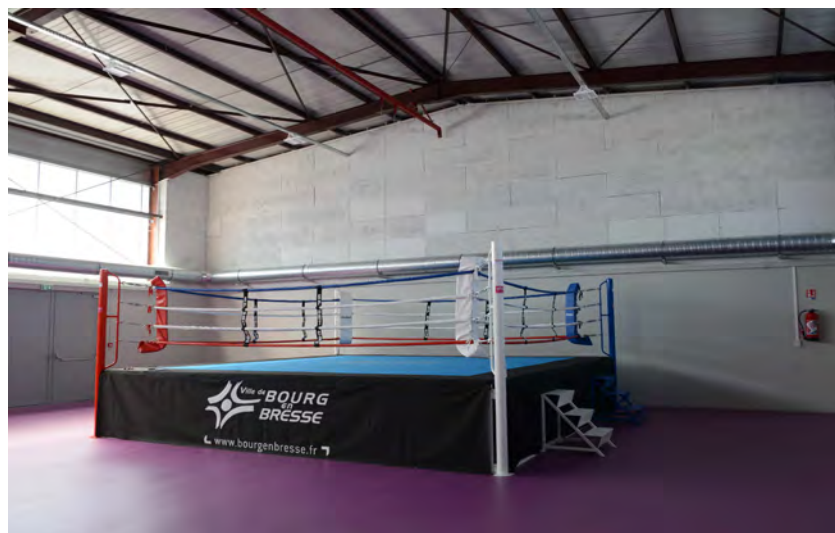
C'est en 1974 qu'elle découvre la savate boxe française, discipline qui se pratique avec les poings et les pieds et qui demande de la rigueur, la maîtrise des mouvements et des émotions. Une véritable école de la vie qui conquiert Denise Avediguan.

En 1982, elle passe son monitorat et son diplôme de juge arbitre et ouvre dans la foulée la première section de savate boxe française du département à Saint-Maurice-de-Beynost.

En 1993, elle crée le Comité de l'Ain qu'elle développe.

En 2003, elle s'implique dans le Bourg boxe française, un club qui accorde une attention particulière aux jeunes et favorise la mixité sociale.

Elle a été vice-présidente et secrétaire générale de la Fédération française de savate boxe française et disciplines associées, vice-présidente de la Ligue Rhône-Alpes en charge de la mission des espoirs, présidente du comité de l'Ain et juge-arbitre à l'échelon international. Denise Avediguan a su se faire reconnaître dans ce milieu masculin, grâce à sa volonté et à ses brillants résultats. Elle a en effet formé une vingtaine de champions.



Une inauguration festive

De 14 h à 15 h 30, les clubs sportifs utilisant le gymnase proposeront au public des démonstrations et des initiations, pour les 6 - 11 ans. Au programme, aïkido, basket, boxe, escrime et judo.